



Maine et Loire

## Compte rendu FO DGFIP49 : Visio/audio-conférence du 15 septembre 2021 avec la Direction locale.

**FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT**

📧 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ [fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr)

Mercredi 15 septembre 2021,

La direction a convié les organisations syndicales à une conférence visio/audio ce mercredi 15 septembre à 10h00 pour faire un point sur la situation globale à la DGFIP du Maine et Loire.

**Situation sanitaire :** M Derrac a indiqué qu'elle était bonne malgré un cas COVID ces derniers jours, dans nos services. Ce sont 40 collègues qui ont été contaminés depuis le début de la pandémie. Il recommande la vaccination des agents. Pour l'instant seuls nos collègues de la TP du CHU ont cette obligation, travaillant dans l'enceinte de l'hôpital.

**Campagne des avis :** Pour le Directeur « tout se passe bien, il y a moins de monde à venir au guichet, moins d'appels téléphoniques », il a rajouté que « le centre de contact faisait face sans problème ». Il n'envisage pas pour l'instant, la possibilité d'ouverture du CDC en octobre et novembre jusqu'à 22 heures.

Moins de monde aux guichets ? logique, il a imposé la fermeture tous les après-midis des sites du département ! Pourtant ils sont nombreux les usagers à « râler » devant les portes closes...

Moins de monde au téléphone ? logique, quand sur les avis de taxe foncière, le numéro de téléphone du SDIF n'apparaît plus. Il a indiqué ne pas avoir été mis au courant de ce fait.

**NRP :** Le Directeur a indiqué qu'il avait modifié la date du CTL prévu initialement le 16 novembre et fixé désormais au 8 octobre. Le CHS CT est maintenu le 7 octobre 2021 pour la fermeture du CFP de Seiches sur le loir et son transfert vers le CFP de Baugé.

Au sujet de la restructuration des SPF, il a précisé que les collègues du SPF de Saumur (6 ou 7 agents) ne souhaitaient plus rester sur Saumur. D'après M Derrac, Ils devront intégrer la cité administrative d'Angers en septembre 2022, peut-être dans les locaux de l'inspection académique.

M Derrac a confirmé que les fusions des SIE et des SIP d'Angers auront lieu au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**Sécurité des locaux et des personnels :** Suite à plusieurs intrusions dans les services de la cité et interventions du syndicat FO DGFIP49, la direction a décidé :

- que les codes seront prochainement changés,
- que l'entreprise, chargée de la réparation des gâches à tous les étages, reviendra les contrôler,
- qu'une action de sensibilisation vers les agents sera effectuée.

voir ci-dessous le dernier courriel de FO DGFIP49 envoyé à la direction :

« Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques de Maine et Loire,

*A la demande d'agents, je tenais à vous indiquer une nouvelle fois que des personnes étrangères aux services s'introduisent dans les étages, en particulier au SIP Angers Est (1er étage).*

*Une certaine inquiétude gagne les collègues, ces personnes pénètrent aussi dans les bureaux.*

*Le syndicat FO DGFIP49 réitère aussi sa demande de changement de code. Il convient aussi d'indiquer que les portes ne se ferment pas toujours correctement.*

*Dans l'attente de prendre connaissance de vos éléments de réponse, nous vous prions de croire, Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques de Maine et Loire, à l'assurance de nos respectueux sentiments. »*

**Pour la sécurisation du bâtiment C de la cité**, la Direction a précisé que le projet était à l'étude.

**Dans le cadre du plan de relance, les travaux de réfection bâtiment D** devrait commencer en septembre 2022 et dureront un an. Un groupe de travail sera mis en place. Espérons que les collègues n'auront pas à subir les mêmes désagréments (bruits, odeurs ou poussière, etc..) que lors des travaux des bâtiments de la police.

**Télétravail et Présentiel :** La Direction locale n'est pas en mesure de communiquer à ce jour des statistiques exactes sur le télétravail.

La direction a tout de même indiqué que le taux d'équipement de 80 % préconisé par la Direction Générale était atteint. Une soixantaine de micros restait à déployer.

Début septembre 2021, sur une semaine, 252 agents avaient télétravaillé au moins un jour, soit presque 30 % des effectifs.

M Derrac, lors de ses visites de postes, s'est rendu compte qu'un nombre important d'agents ne voulait pas télétravailler.

Pour les éventuels refus des chefs de service, la Direction locale a affirmé qu'elle n'en dénombre aucun. Cette dernière a précisé, qu'en cas de refus, la Direction doit en être informée.

Les télétravailleurs en santé fragile (5j/5j) doivent suivre l'avis du médecin de prévention pour revenir en présentiel dans les services.

**FO** rappelle que le télétravail doit se faire uniquement sur la base du volontariat.

Pour les réunions de travail en présentiel, la jauge est toujours de 4m<sup>2</sup> par agent.

**Dotation de masques :** Le Directeur a convenu que les derniers masques fournis n'étaient pas adaptés. Très peu d'agents les portent. Le stock actuel est important, la prochaine dotation aura lieu en février ou mars 2022.

La Direction a demandé à la préfecture la possibilité d'obtenir des masques jetables. Voir la demande de **FO DGFIP49** ci-dessous, aucune réponse de la préfecture à ce jour.

« *Objet : prochaine dotation de masques.*

*Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques de Maine et Loire,*

*Je me permets de vous solliciter au sujet des prochaines livraisons de masques anti COVID. En effet, les masques noirs avec attaches à nouer de la dernière dotation ont fait l'objet de nombreuses critiques concernant leur utilisation (dimension, épaisseur rendant la respiration difficile, fixation mal adaptée,...).*

*Les collègues ne les portent que très rarement, s'achètent des masques jetables en remplacement ou même continuent de porter les masques blancs réutilisables précédemment fournis par l'administration.*


*Nous vous remercions par avance de bien vouloir signaler cet état de fait auprès de la Préfecture afin que les agents soient dotés de masques jetables avec élastique à usage quotidien (cela existe dans d'autres départements). Dans l'attente de vos éléments de réponse,*

*Veillez recevoir, Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques de Maine et Loire, mes salutations respectueuses. Pour le bureau FO DGFIP49, Christel Lucas »*

## **Transformation d'une salle de convivialité en salle de formation à**

**la cité :** Faisant suite aux divers courriels et tracts de **FO DGFIP49** pendant l'été, M Derrac a précisé que les salles de formation resteront sur le site de Talot et Arnault et que le projet est abandonné à la Cité.

**« Se syndiquer, c'est oser ensemble pour ne pas se résigner seul » j'adhère à FO !**

<b>BULLETIN D'ADHESION</b> 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. - DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu	

Bulletin à retourner à Romuald Wiart Cité administrative SIP Angers Est 15 bis rue Dupetit Thouars à Angers